(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 12 RUE DES MURIERS 33530 BASSENS

Numéro SIRET * : 84248179800028 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	170 000	016	170 000	170 000
	Immobilisations corporelles *		028	18 927	030 13 989	4 939	8 780
	Immobilisations financières * (1)		040		042		250
	Total I (5)		044	188 927	048 13 989	174 939	179 030
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	13 536	074	13 536	16 175
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	6 006	086	6 006	179
	Total II		096	19 542	098	19 542	16 355
	Total général (I+II)		110	208 469	112 13 989	194 480	195 385

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 500	500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 50	50
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 28 639	28 639
	Report à nouveau	134 111 826	78 939
	Résultat de l'exercice	136 38 395	32 888
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 179 410	141 015
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 8 398	15 226
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169)	172 6 052	10 518
	Comptes courants d'associés	173 620	9 427
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 15 070	54 370
	Total général (I + II + III)	180 194 480	195 385

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — En Euros.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI

Néant : ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	158 228 / 166 931
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	26 780 / 1 516
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	185 008 / 168 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	617
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	110 424 / 105 375
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 565	244	2 001 / 1 639
	Rémunérations du personnel *		250	13 436 / 10 629
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	252	5 223 / 5 685
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	3 841 / 4 975
	Dotations aux dépréciations		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	1 041 / 22
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	135 966 / 128 942
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	49 042 / 39 505
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	250
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	2 945 / 723
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	7 452 / 5 895
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	38 395 / 32 888

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 38 395 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	7 452
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	961
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352 : 46 808	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 46 808	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: 859EA075-9F3A-8E13-811D-ADEACDEDE6EA

SASU AB TAXI
Capital de 500 €
12 rue des Mûriers
33 530 BASSENS
842 481 798 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 22 JUIN 2026

Le 22 Juin 2026, au siège social, à Bassens

Monsieur Abdelhake Boumansour, propriétaire de la totalité des 100 actions de la société, au capital de 500 €, en qualité d'associé unique et président a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société AB TAXI, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

L'associé unique a ensuite pris les décisions suivantes portant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur l'affectation des résultats dudit exercice :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 38 395 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	38 395 euros
A titre de « Autres Réserves »	38 395 euros

Paraphe

Docusign Envelope ID: 859EA075-9F3A-8E13-811D-ADEACDEDE6EA

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et la partie des montants distribués éligibles ou non à la réfaction de 40% ont été les suivants :

Année de paiement	Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%
2025	0 euros
2024	0 euros
2023	0 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires relatifs à cette opération et en particulier au cabinet d'expertise comptable Hoche Consultants.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Abdelhake BOUMANSOUR

Signé par :
12B47D2B95A5432...

Paraphe